

THOIRÉ EN BREF

LE "NOUVEAU" COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Thoiré-sur-Dinan a renouvelé ses instances. Jean-Marc Courel est Président, Yohann Delangle est Vice-président, Alain Hameau est Secrétaire, Josiane Quasimodo est Vice-secrétaire, Bernard Corvasier est Trésorier, Catherine

Courel est Vice-trésorière. Bonne nouvelle : cette équipe défend le même esprit que celles qui l'ont précédée et garde le souhait de maintenir une animation de qualité dans le village. Le programme 2020 est à l'étude. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! N'hésitez pas à les contacter : comitedesfestesthoiresurdinan@gmail.com



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dans un contexte de confinement général de la population en raison du covid-19, de nombreuses animations, festivals et rencontres ont été annulés ou reportés depuis la mi-mars (notamment la randonnée thoiréenne du 25 avril). Il faut souhaiter que la vie locale reprenne dès que cela sera possible. À Thoiré-sur-Dinan, et en attendant le programme du nouveau Comité des fêtes, deux rendez-vous traditionnels sont d'ores et déjà espérés

- Le ball-trap de fin juillet avec la société de chasse communale.
- La journée découverte de la pêche en septembre avec la Truite Dinantaise.



THOIRÉ CONTACTS

MAIRIE DE THOIRÉ-SUR-DINAN

Pour les questions générales (état-civil, cadastre, social...) contactez votre mairie.

Tél : 02 43 44 10 32

Tél : 02 43 44 10 30 (pour l'agence postale).

Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr.

Web : www.thoiresurdinan.fr.

Ouverture au public de la mairie :

- ▶ Lundi et jeudi de 13h à 16h30.
- ▶ Mardi de 9h30 à 13h30.
- ▶ Mercredi de 9h30 à 11h (fermeture le 2^{ème} mercredi du mois).
- ▶ Vendredi de 13h à 17h30.

Ouverture au public de l'agence postale :

- ▶ Lundi au vendredi de 12h30 à 15h30.
- ▶ Samedi de 10h45 à 12h.

Vos élus municipaux sont à votre écoute. Proches de vos préoccupations, disponibles, ils vous reçoivent en mairie sur rendez-vous. N'hésitez pas à les solliciter !

SIVOS DE BERCÉ

Pour les questions liées à la scolarité de vos enfants en élémentaire, contactez le SIVOS.

Tél : 02 43 79 19 56.

COMMUNAUTÉ LOIR-LUCÉ-BERCÉ

Pour les questions liées à l'assainissement autonome, à la voirie, à l'école de musique, à l'activité économique, à la Cyber-base, à l'eau potable contactez la Communauté de Communes.

Tél : 02 43 38 17 17.

SYNDICAT DU VAL-DE-LOIR

Pour les questions liées à la collecte des déchets et à la déchetterie, contactez le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets.

Tél : 02 43 94 86 50.

prochain numéro de THOIRÉ INFOS en juillet

THOIRÉ INFOS est édité par la commune de Thoiré-sur-Dinan
11, rue Gabriel Guyon - 72500 Thoiré-sur-Dinan
Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr / Tél : 02 43 44 10 32
Web : www.thoiresurdinan.fr

Directeur de publication : Bruno Boulay • Création de la maquette, mise en page, rédaction : Jean-Christophe Jouanneau • Photographies et illustrations : Droits réservés • Impression écologique : Graphi-Loir, Château-du-Loir • Tirage : 250 exemplaires • Distribution : La Poste.

THOIRÉ INFOS

n°23 - avril 2020



CRISE SANITAIRE
PERTURBATIONS DE LA VIE COMMUNALE

TRAVAUX PUBLICS
LES LOGEMENTS SENIORS

COMITÉ DES FÊTES
LES NOUVELLES INSTANCES

RENDEZ-VOUS
VOTRE AGENDA DE L'ÉTÉ



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : LA VIE COMMUNALE PERTURBÉE

Crise inédite dans l'histoire récente du pays, la pandémie de coronavirus covid-19 bouleverse l'organisation des familles mais aussi celle des structures publiques. Soucieux de préserver la santé des agents municipaux, les élus thoiréens s'efforcent malgré tout de maintenir la continuité du service public.

Afin de limiter les contacts, les services de la Mairie et de l'Agence postale sont fermés à l'accueil physique du public pour une durée indéterminée. La Mairie demeure toutefois accessible par téléphone aux horaires habituels ou par courriel. En effet, les agents ont été placés en télétravail afin d'assurer la continuité du service public. Les services techniques sont à l'arrêt mais une astreinte est mise en place en cas d'urgence. Par ailleurs, l'éclairage public est coupé la nuit jusqu'à nouvel ordre dans toute la commune.

Le point sur la vie municipale

À Thoiré-sur-Dinan, les élections municipales se sont déroulées sans difficultés, avec une participation d'environ 58%. Les électeurs se sont montrés particu-

lièrement respectueux des consignes de sécurité. Ont été élus dès le premier tour (de gauche à droite sur la photo) : Bruno Boulay, Bernadette Hérisson, Michel Abraham, Émilie Pichon, David Boivin, Gérard Lenoir, Sandra Cadieu, Jean-Marc Courel, Aurélie Mancellier, Lucet Givran et Nadège Poilvilain. L'installation des nouveaux Conseils municipaux ne pouvant avoir lieu avant le mois de juin - au mieux -, les élus de 2014 continuent d'expédier les affaires courantes. À noter que vos représentants dans les organes intercommunaux restent les mêmes : notamment, Bruno Boulay, Maire, demeure Vice-président de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, et Jean-Christophe Jouanneau, premier Adjoint, demeure Vice-président du Syndicat de déchets Val-de-Loir. En cas de besoin, les Thoiréens peuvent ainsi toujours s'adresser à l'équipe municipale en place, en privilégiant bien sûr le téléphone et les contacts Internet.

Même si les conditions sanitaires sont perturbantes, la vie municipale se poursuit. Le budget 2020, voté avant les élections, s'exécute tout à fait normalement. C'est un budget prudent, sans augmentation de la fiscalité locale, dont les principales dépenses concernent le projet de logements seniors en centre bourg (voir ci-contre). Il s'équilibre à 35 000 € en exploitation et à 25 000 € en investissement pour l'assainissement, et à 525 000 € en fonctionnement et à 530 000 € en investissement pour le budget général. Il convient de préciser que l'autofinancement s'élève à plus de 135 000 €, ce qui témoigne d'une saine gestion.



LE PROJET DE LOGEMENTS SENIORS

L'état d'urgence sanitaire a provoqué l'arrêt des travaux de rénovation des logements seniors, mais le projet est bien sûr maintenu.

Pour mémoire, le projet de logements seniors porté par la Commune consiste à rénover la maison située dans le prolongement de la salle des fêtes, rue Gabriel Guyon. Il s'agit de créer trois habitations accessibles permettant de maintenir à domicile des personnes âgées, tout en contribuant à la revitalisation du centre bourg. À vocation sociale, les logements offriront des loyers modérés n'excédant pas 300 € par mois pour les deux T2, et 350 € pour le T3.

Le maître d'œuvre et les entreprises ont été choisis dans le cadre d'une procédure de marché public, et les premières opérations techniques ont pu débuter il y a quelques semaines : voirie, réseaux divers, déconstruction... Compte tenu du contexte sanitaire, le chantier a été stoppé et le calendrier initial ne pourra bien évidemment pas être respecté. **THOIRÉ INFOS** tiendra les habitants informés des prochaines évolutions du dossier.

